

21/05/2026

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

Conseil Municipal
du 5 juin 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances
Sources : CA 2019 – CA 2025 (budget principal et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	3
I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	3
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
1. Recettes réelles	4
2. Dépenses réelles	6
III. L'AUTOFINANCEMENT	9
IV. SECTION D'INVESTISSEMENT	10
V. L'ENDETTEMENT	11
1. Evolution rétrospective de la dette	12
2. Capacité de désendettement	13
BUDGET EAU	13
I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	13
II. SECTION D'EXPLOITATION	14
1. Recettes réelles	14
2. Dépenses réelles	14
III. L'AUTOFINANCEMENT	16
IV. SECTION D'INVESTISSEMENT	16
V. L'ENDETTEMENT	17
1. Evolution rétrospective de la dette	17
2. Capacité de désendettement	18
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	18
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	18
1. Recettes réelles	18
2. Dépenses réelles	20
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	21
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	21
BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS	22
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL	22

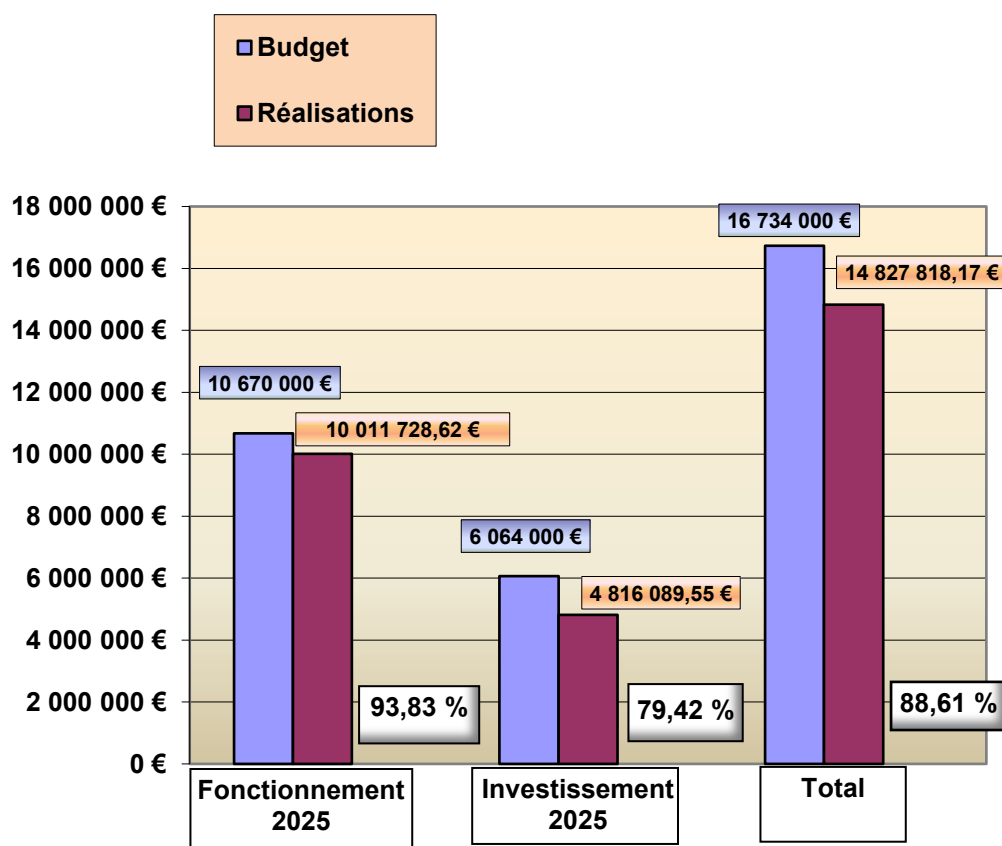
BUDGET VILLE

I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif dresse le bilan des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité sur un exercice donné. Il permet notamment d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur.

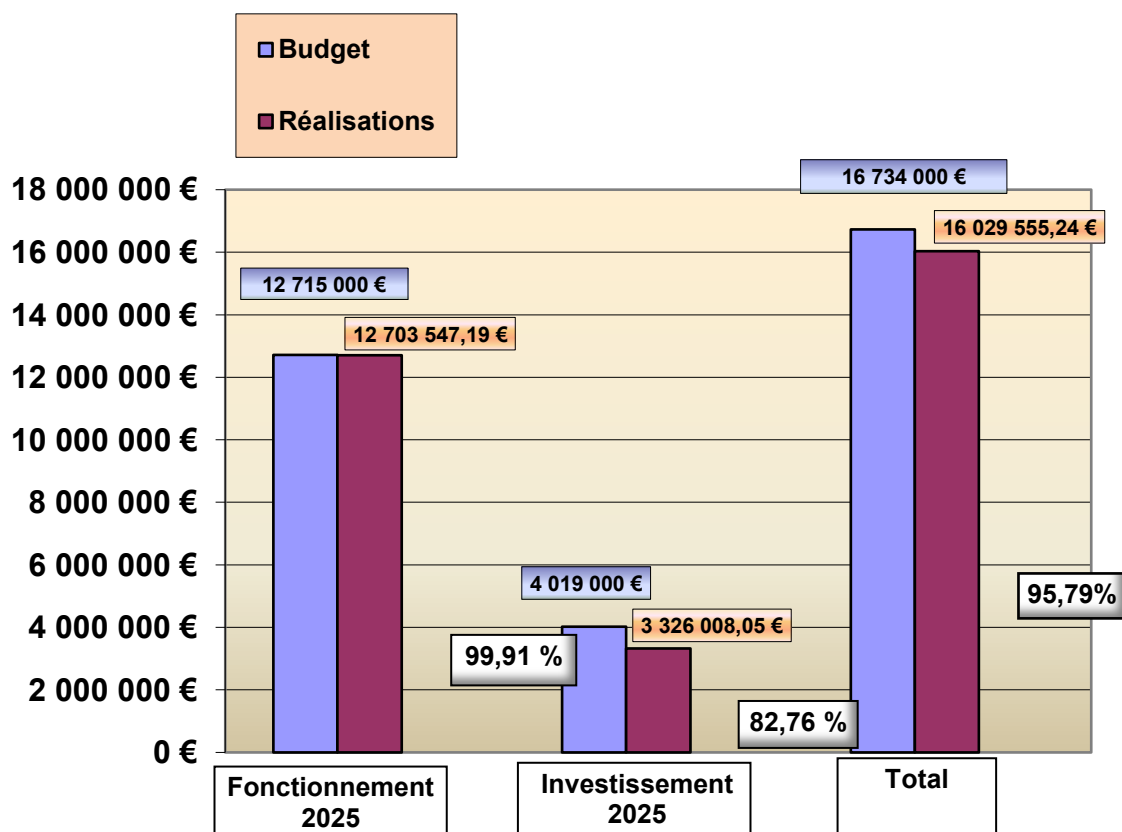
Au niveau des dépenses réelles, le budget 2025 a été réalisé à 88,61 %.

Voici un graphique retraçant ce taux de réalisation pour l'exercice 2025 :



Au niveau des recettes réelles, le budget 2025 a été réalisé à 95,79 %.

Voici un graphique retraçant ce taux de réalisation pour l'exercice 2025 :



L'exercice 2025 se clôture avec un excédent de fonctionnement au 31/12/2025 de 2 015 234,00 €. Compte tenu du solde d'exécution d'investissement 2025 (- 813 496,93 €) et du solde des crédits reportés en 2026 (- 317 000 €), l'excédent de fonctionnement réel disponible au 31/12/2025 pour l'exercice 2026 s'élève à 884 737,07 €.

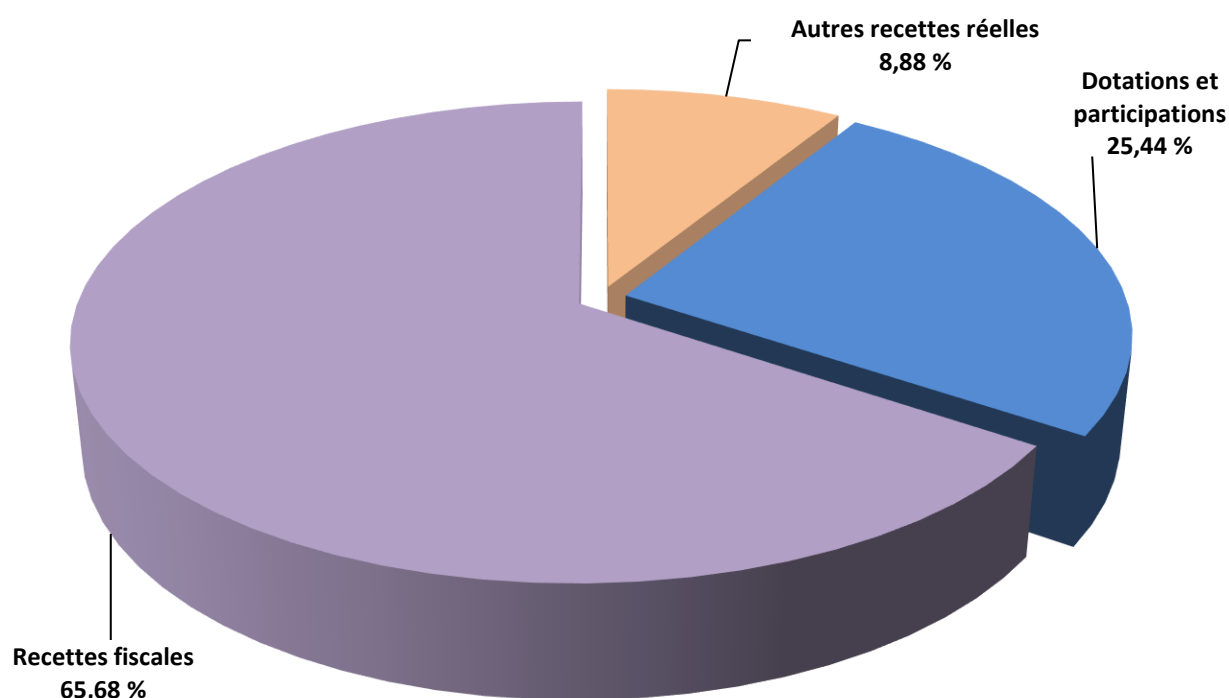
En retraitant le montant des cessions immobilières (30 857,46 €), l'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2025 (hors excédent reporté) s'élève à 1 717 331,07 €. Cet autofinancement est en baisse de 20,96 % par rapport à celui de 2024 (- 455 494,95 €).

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles sont principalement constituées par les ressources fiscales (impôts et taxes), les dotations et participations ainsi que les autres recettes réelles (produits des services et domaines, autres produits de gestion courante, ...).

Voici la structure des recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025 (hors cessions immobilières) :



Le montant total de ces recettes réelles (hors cessions immobilières) s'élève à 11 729 059,69 € pour l'exercice 2025.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes fiscales	7 222 480,64 €	7 271 394,82 €	6 533 493,15 €	6 879 193,17 €	7 499 836,20 €	7 598 080,34 €	7 704 223,29 €
Dotations et participations	1 821 154,48 €	1 817 395,92 €	2 756 497,23 €	2 760 334,45 €	2 912 272,05 €	3 114 156,63 €	2 982 829,72 €
Autres recettes réelles	1 430 632,35 €	1 039 467,19 €	1 129 111,67 €	1 322 589,95 €	1 172 952,76 €	1 269 387,00 €	1 042 006,68 €
Total recettes réelles de fonctionnement	10 474 267,47 €	10 128 257,93 €	10 419 102,05 €	10 962 117,57 €	11 585 061,01 €	11 981 623,97 €	11 729 059,69 €

On peut clairement constater une baisse des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions immobilières et hors excédent reporté) de 2,11 % (- 252 564,28 €) entre 2024 et 2025.

Cette baisse s'explique par les variations significatives suivantes :

- **une augmentation des recettes fiscales de près de 106 143 € (liée notamment à une hausse des recettes des impôts locaux de 42 443 € provenant essentiellement de la revalorisation forfaitaire en 2025 des bases fiscales de 1,7 % indexées sur l'inflation, à des recettes complémentaires de fiscalité de 14 947 € (liées à des rôles supplémentaires) , à une augmentation des recettes liées à la fraction de**

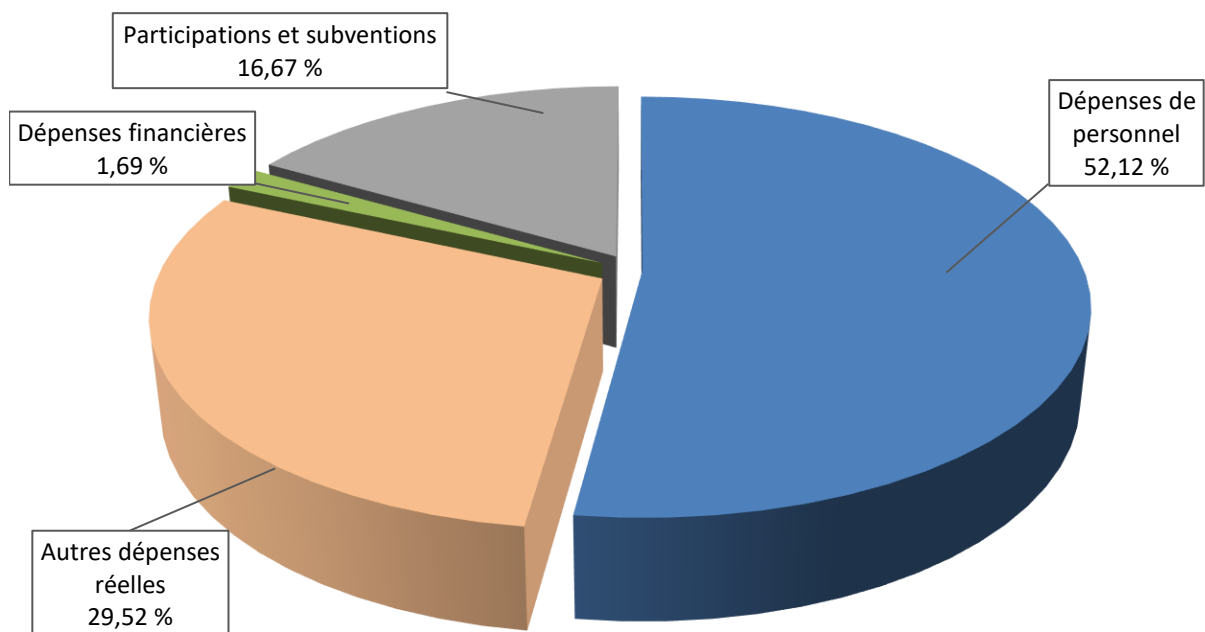
TVA encaissée de 25 242 €, à une augmentation des recettes de taxes additionnelles sur les droits de mutation de 21 777 €, à une augmentation des recettes liées à l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux de 4 216 €, à une augmentation des recettes de droit de place de 12 740 € conjuguée à une baisse des recettes de taxes sur l'électricité de 18 854 €).

- **une baisse des recettes de dotations et participations de près de 131 327 € liée notamment à une baisse de la dotation forfaitaire de 39 881 €, à une baisse de la dotation de solidarité rurale de 13 750 €, à une baisse de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) de 72 584 €, à une baisse de la dotation pour les titres sécurisés de 8 733 €, à une baisse des recettes liées au FCTVA au niveau du fonctionnement de 3 069 €, à une baisse des recettes liées aux subventions d'exploitation de 21 566 € (liée notamment à une baisse de la subvention de l'ETAT de 20 979 € concernant le projet de mobilité AMITIMS) conjuguée à une augmentation des recettes liées aux compensations fiscales de 29 205 €.**
- **une baisse des autres recettes réelles (hors cessions immobilières) de près de 227 380 € (liée notamment à une baisse significative des recettes liées aux ventes de bois de 166 330 €, à une baisse des revenus des immeubles de 21 460 € (notamment liée à une baisse des recettes de location du bâtiment de l'Ancien LIDL de 21 113 € suite au départ d'EMMAUS), à une baisse des recettes d'occupation du domaine public de 8 604 € (liée notamment à un rattrapage en 2024 de la facturation sur 2 ans d'une antenne), à une baisse des autres recettes de gestion courante de 17 194 € (notamment liée à une baisse des recettes liées aux indemnités de sinistre ; rappel en 2024 encaissement d'une indemnité de 19 054 € au titre de la dégradation du terrain de football d'Altenstadt), à une baisse des recettes spécifiques de 36 760 € au compte 773 (liée notamment à des remboursements sur 2024 par ENGIE et TOTAL ENERGIE de dépenses trop versées en 2022 et 2023 pour 30 522 € suite à des problèmes de relevé de compteurs) conjuguée à une hausse des recettes liées aux atténuations de charges de personnel de 22 679 € (liée notamment à une augmentation des remboursements de dépenses de personnel de 7 531 € suite à des maladies professionnelles et aux impacts des tickets restaurant sur une année pleine pour 15 148 €)).**

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles sont principalement constituées par les dépenses de personnel, les participations et subventions, les dépenses financières (intérêts de la dette et de la ligne de trésorerie) et les autres dépenses réelles (dépenses courantes, les versements liés aux fonds de péréquation, ...).

Voici la structure des dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève pour l'exercice 2025 à 10 011 728,62 €.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses de personnel	4 606 852,02 €	4 454 350,97 €	4 522 784,58 €	4 659 855,23 €	4 833 279,92 €	4 978 352,19 €	5 217 720,30 €
Participations et subventions versées	1 439 856,30 €	1 378 826,04 €	1 330 920,39 €	1 463 067,40 €	1 492 462,26 €	1 639 261,44 €	1 669 347,61 €
Dépenses financières	249 526,43 €	235 935,86 €	202 653,80 €	177 551,38 €	206 865,25 €	163 868,80 €	168 982,82 €
Autres dépenses réelles	2 734 555,35 €	2 148 912,83 €	2 462 139,85 €	2 857 896,12 €	3 121 554,70 €	3 027 315,52 €	2 955 677,89 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	9 030 790,10 €	8 218 025,70 €	8 518 498,62 €	9 158 370,13 €	9 654 162,13 €	9 808 797,95 €	10 011 728,62 €

On peut clairement constater une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 2,07 % (+ 202 930,67 €) entre 2024 et 2025.

Cette augmentation s'explique par les variations significatives suivantes :

- **une baisse des autres dépenses réelles de près de 71 638 € (liée notamment à une baisse des dépenses de carburant de près de 10 513 €, à une baisse des dépenses de combustibles (fioul) de 7 537 €, à une baisse des dépenses d'affranchissement de 6 495 € (liée à de nouvelles procédures mises en place), à**

une baisse des dépenses d'achat de fournitures de 11 731 €, à une baisse des dépenses d'entretien des autres biens mobiliers de 51 507 € (lié notamment à une baisse des dépenses au niveau des aires de jeux de 19 949 € et au niveau du contrôle tous les 3 ans des bornes d'incendie de 26 618 €), à une baisse des dépenses externalisées de nettoyage des locaux de 104 285 € (liée à une rationalisation et une internalisation de certaines prestations), à une baisse des dépenses de prestations de services de 24 741 € (notamment plus de diagnostic RPS pour 23 400 € en 2025) , à une baisse des dépenses de frais de télécommunications de 8 667 € (suite à des suppressions de lignes), conjuguée à une augmentation des dépenses d'énergie (électricité + gaz) de 39 958 €, à une augmentation des dépenses d'entretien et de maintenance des bâtiments communaux de 51 224 € (liée essentiellement à l'impact sur une année pleine des contrats de maintenance et à une augmentation des interventions externalisées d'entretien), à une augmentation des dépenses de transports de biens de 22 086 € (liée notamment à l'augmentation des dépenses de débardage en forêt de 18 210 €), à une augmentation des dépenses d'entretien de voirie de 16 415 € et à une augmentation des dépenses liées au fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) de 25 109 €).

- **une augmentation des dépenses de personnel de près de 239 368 € (liée principalement à l'impact financier pour 2025 de l'augmentation du coût de la CNRACL (suite à l'augmentation des taux de cotisations) évalué à + 75 000 € , à l'impact sur l'année pleine 2025 de certains recrutements réalisés en 2024 évalué à + 235 000 € (service population, Direction Générale, Service technique), au coût supplémentaire du régime indemnitaire sur 2025 (lié à la mise en place du RIFSEEP 2) évalué à + 3 000 €, au coût supplémentaire du personnel de l'Ecole des Arts évalué à + 13 000 €, au coût des remplacements suite à des absences évalué à + 80 000 €, à l'impact du coût supplémentaire des tickets restaurant évalué à + 16 500 €, à l'impact financier de l'augmentation des % de temps partiels évalué à + 22 500 €, à des remplacements suite à des départs évalués à + 227 000 € (Service technique , Police municipale , secrétariat ...), minorés du coût des différents départs en 2025 évalués à – 378 000 €, à la minoration du coût du chantier d'insertion (baisse des contrats aidés liée notamment aux difficultés de recrutement des candidats) évaluée à – 53 000 € et à la minoration en 2025 du coût du personnel de la piscine (fermeture de 2 matinées dans la semaine hors week-end) évaluée à – 4 000 €.**
- **une légère augmentation des dépenses financières de près de 5 114 € (liée essentiellement à une augmentation des dépenses d'intérêts des emprunts de 5 019 € due au renchérissement des taux sur les derniers emprunts réalisés)**
- **une augmentation des participations et subventions versées de près de 30 086 € (liée notamment à une augmentation de la participation versée au SIS de 43 854 €, à une augmentation de la participation versée au SDEA de 22 000 € (au titre de l'assainissement pluvial), à une augmentation des subventions de fonctionnement versées aux associations de près 21 962 € (notamment liée au versement d'une subvention complémentaire de 18 800 € à l'association MOBILEX dans le cadre de la mobilité et à d'une subvention complémentaire de 950 € à l'Harmonie municipale), à une augmentation des dépenses concernant les droits d'utilisation informatique**

de 3 169 € (Abonnements informatiques), à une augmentation des versements effectués aux syndicats et groupements intercommunaux de près de 23 099 € (SIVU forestier (+ 11 997 €) ; Parc Régional des Vosges du Nord (+ 8 061 €) lié aux Collections Wentzel ; SIVOM de la Région de Wissembourg (+ 4 311 €) ; Groupement et syndicat d'eau (- 1 270 €) lié aux charges d'exploitation), à une augmentation des autres dépenses de gestion courante au compte 65888 de 21 231 € (liée à des indemnités de résiliation de contrats versées à hauteur de 13 505 € et à des indemnisations versées suite à des sinistres et des jugements à hauteur de 7 722 €) conjuguée à une baisse de la subvention de fonctionnement versée au budget annexe LA NEF de 40 000 € (en raison de l'absorption des excédents antérieurs du budget annexe), à une baisse de la subvention de fonctionnement versée au budget du CCAS de Wissembourg de 40 000 € (en raison de l'absorption des excédents antérieurs de ce budget) et à une baisse des subventions de fonctionnement versées à des particuliers et à des lotissements de 23 304 € (lié au versement de subventions pour les ravalements de façades (+ 1 302 €), pour les régies (+ 394 €) et à l'absence de versement au lotissement GUMBERLE (- 25 000 €)).

III. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2025 (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) s'élève à 1 717 331,07 €.

Cet autofinancement est en baisse de 20,96 % par rapport à celui de 2024 (- 455 494,95 €).

Cette baisse s'explique par une baisse des recettes réelles de fonctionnement (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) de 252 564,28 € conjuguée à une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de 202 930,67 €. **Il est rappelé que cet autofinancement brut 2025 est destiné à rembourser le capital des prêts à long terme et à financer les investissements réalisés sur 2025.**

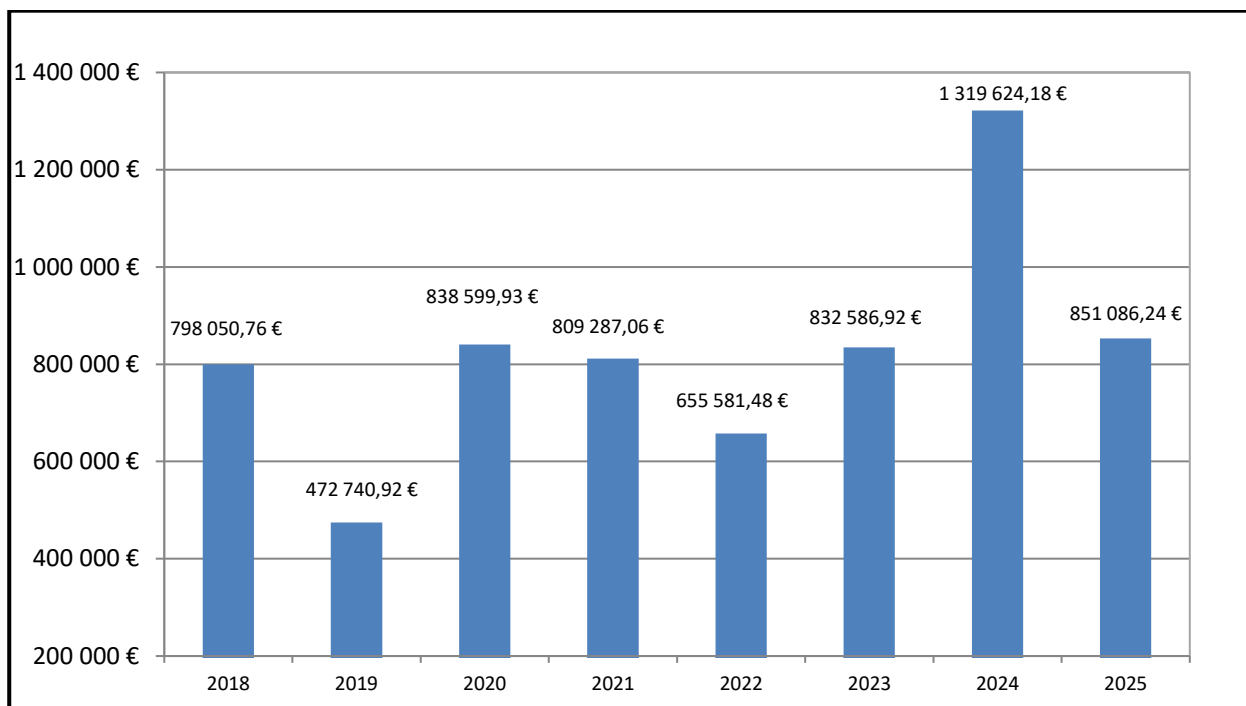
L'autofinancement net dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2025 (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) s'élève à 851 086,24 €.

Il est rappelé que cet autofinancement net constitue la somme disponible dégagée sur l'exercice 2025 pour financer les dépenses d'investissement (déduction faite du remboursement en capital des prêts à long terme).

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de l'autofinancement sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Autofinancement brut	1 443 477,37 €	1 910 232,23 €	1 900 603,43 €	1 803 747,44 €	1 930 898,88 €	2 172 826,02 €	1 717 331,07 €
Autofinancement net	472 740,92 €	838 599,93 €	809 287,06 €	655 581,48 €	832 586,92 €	1 319 624,18 €	851 086,24 €

L'évolution de l'autofinancement net est retracée sur le graphique suivant :



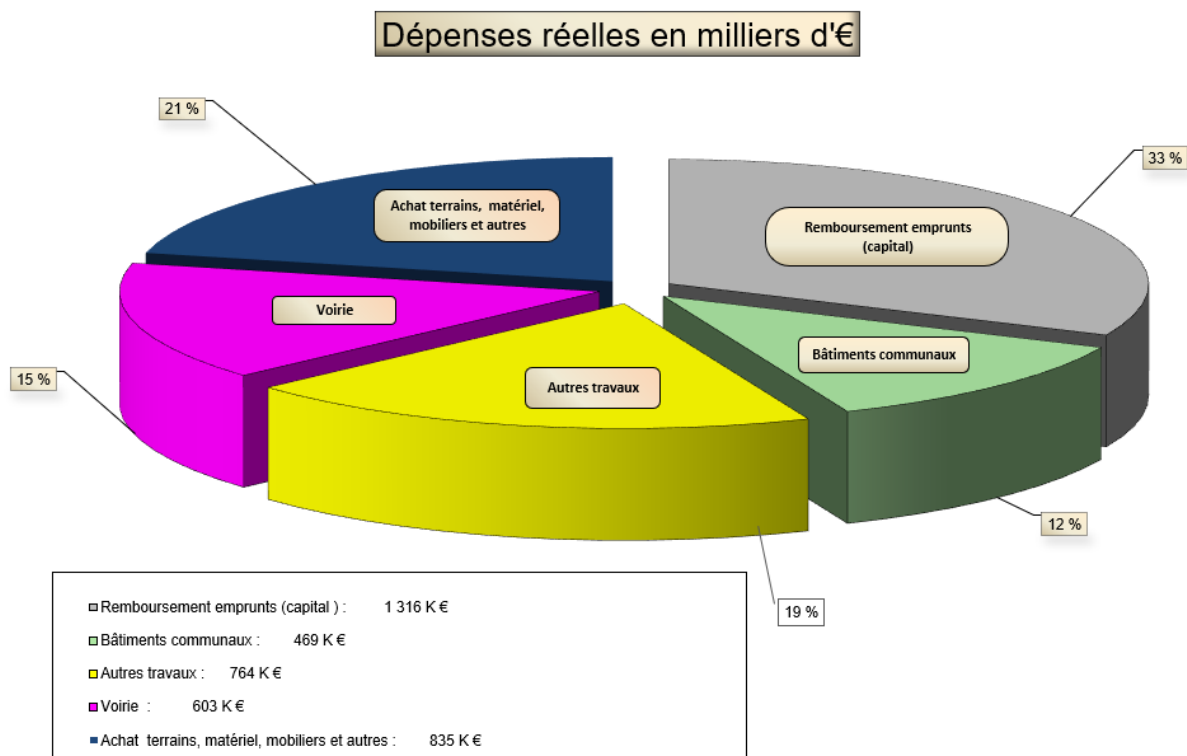
L'autofinancement net est en baisse de près de 468 538 € (- 35,5 %) entre 2024 et 2025. Cette baisse s'explique par une baisse significative de l'autofinancement brut de 455 495 € conjuguée à une hausse du montant du remboursement en capital des prêts à long terme de 13 043 € entre 2024 et 2025.

Cet autofinancement net a permis à la commune d'autofinancer près de 851 000 € de dépenses d'investissement sur l'exercice 2025 (hors excédent reporté et cessions immobilières).

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées sur l'exercice 2025 à 3 987 377,18 €.

Voici la répartition de ces dépenses d'investissement par nature sur l'exercice 2025 :



La liste détaillée des dépenses d'investissement réalisées en 2025 se retrouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses d'équipement (travaux, achats, subvention d'équipement)	4 990 660 €	2 332 429 €	1 764 781 €	1 547 472 €	1 964 422 €	2 754 067 €	2 656 867 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les sept dernières années s'élève à 2 572 957 €. On peut constater que les dépenses d'équipement réalisées en 2025 sont de 3,26 % supérieures à la moyenne réalisée sur les sept derniers exercices.

Ces dépenses d'investissement 2025 ont été financées par l'autofinancement brut dégagé (1 717 K€), par les subventions d'investissement encaissées (498 K€), par le versement du FCTVA 2025 (384 K€), par les recettes de taxe d'aménagement (17 K€), par la mise en réserves (1 327 K€) et les emprunts réalisés (700 K€ à long terme et 400 K€ à court terme).

V. L'ENDETTEMENT

La ville de Wissembourg a contracté deux nouveaux emprunts en 2025 :

- Emprunt à long terme de 700 000 € auprès de la Caisse d'Epargne GRAND EST EUROPE sur 20 ans sur un taux révisable indexé sur le LIVRET A + marge 1,20 %

- Emprunt à court terme de 400 000 € auprès du Crédit Mutuel sur 1 an au taux fixe de 3,10 % pour le préfinancement du FCTVA

La ville de Wissembourg a remboursé en 2025 :

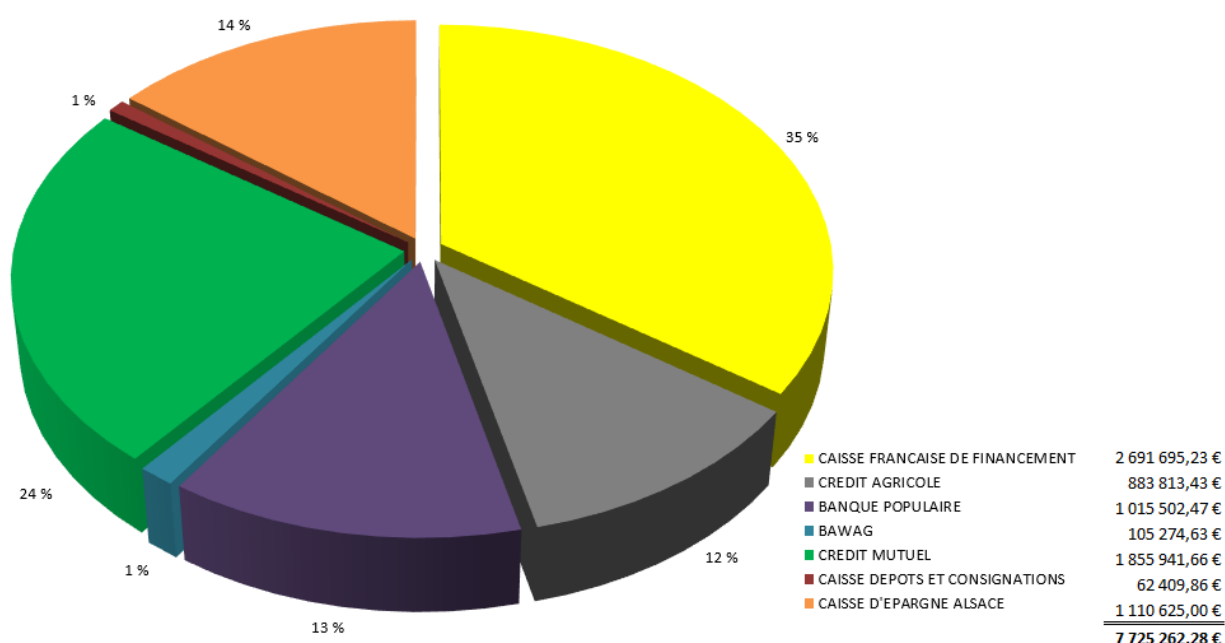
- 1 316 244,83 € en capital (dont 450 000 € concernant un prêt à court terme)
- 157 890,49 € d'intérêts

L'encours de la dette globale au 31/12/2025 s'élève à 7 725 262,28 € (soit 1 000,03 € / hab.) dont 400 000 € d'emprunt à court terme.

Ainsi, l'encours de la dette à long terme au 31/12/2025 se monte donc à 7 325 262,28 €.

(Moyenne nationale de la strate au 31/12/2024 : 951 € / hab.)

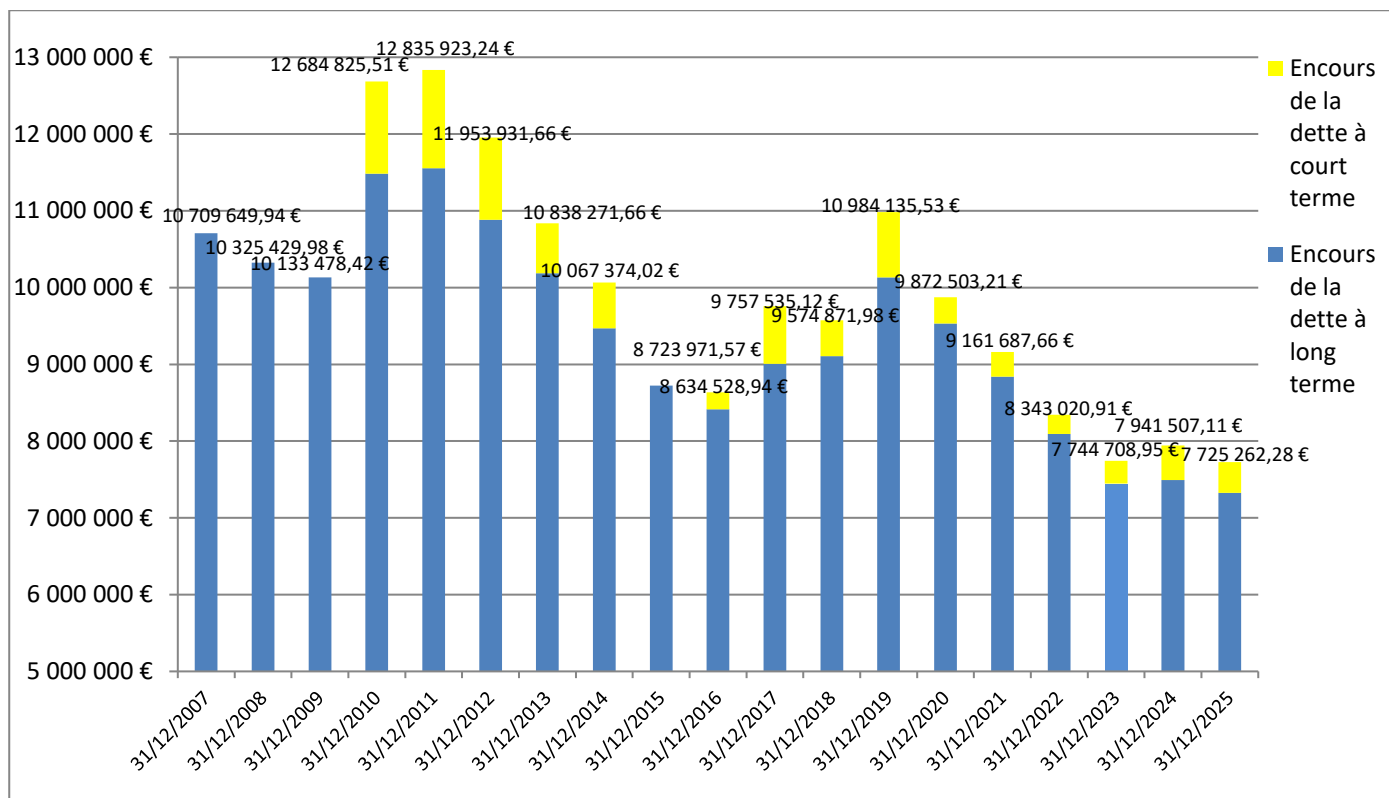
Voici la répartition de l'encours global par prêteurs :



Le détail des lignes d'emprunts en cours au 31/12/2025 figure dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

1. Evolution rétrospective de la dette

Voici l'évolution rétrospective de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2025 :



La commune de Wissembourg a baissé en 2025 son endettement à long terme de près de 166 245 €.

2. Capacité de désendettement

L'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice 2025 (en retraitant les cessions immobilières hors excédent reporté) s'élève à 1 717 331,07 €.

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2025 à l'encours de la dette à long terme au 31/12/2025 (7 325 262,28 €) la ville de Wissembourg mettrait près de 4,27 années à rembourser l'intégralité de la dette à long terme.

Ce ratio était de 3,45 en 2024. L'endettement reste maîtrisé par rapport à l'autofinancement dégagé.

BUDGET EAU

I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'exercice 2025 se clôture avec un excédent d'exploitation au 31/12/2025 de 219 386,62 € ainsi qu'un résultat d'investissement au 31/12/2025 de - 128 404,52 €.

Compte tenu du solde des crédits reportés en 2026 (4 000 €), l'excédent global réel au 31/12/2025 disponible pour 2026 s'élève à 86 982,10 €.

L'autofinancement brut dégagé de la section d'exploitation sur l'exercice 2025 s'élève à 350 451,44 €.

Cet autofinancement est en baisse significative de 18,1 % par rapport à celui de 2024 (- 77 498,46 €).

II. SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles sont principalement constituées par les ventes d'eau, les locations de compteurs, les travaux de branchement, les redevances sur la consommation d'eau potable, sur la performance des réseaux d'eau potable et sur le prélèvement au niveau de la ressource en eau.

Le montant total de ces recettes réelles s'élève à 1 053 558,22 € pour l'exercice 2025. Le taux de réalisation de ces recettes par rapport au montant budgétisé s'élève à 88,36 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Vente d'eau	540 231,69 €	534 601,74 €	521 487,24 €	528 810,21 €	518 269,28 €	716 162,42 €	629 928,20 €
Redevances	263 110,97 €	253 056,08 €	246 405,98 €	255 919,22 €	252 290,16 €	259 182,86 €	214 962,07 €
Locations de compteurs	114 430,31 €	115 889,47 €	117 334,87 €	118 270,80 €	120 475,86 €	169 141,67 €	168 636,26 €
Travaux branchement	32 817,27 €	30 773,73 €	39 267,94 €	35 699,16 €	60 541,32 €	83 962,83 €	18 138,63 €
Autres recettes réelles	1 255,95 €	14 538,81 €	1 629,39 €	1 635,87 €	1 265,40 €	2 087,26 €	21 893,06 €
Total recettes réelles d'exploitation	951 846,19 €	948 859,83 €	926 125,42 €	940 335,26 €	952 842,02 €	1 230 537,04 €	1 053 558,22 €

On peut clairement constater que les recettes réelles d'exploitation 2025 ont diminué de 14,38 % (- 176 978,82 €) par rapport à celles de 2024.

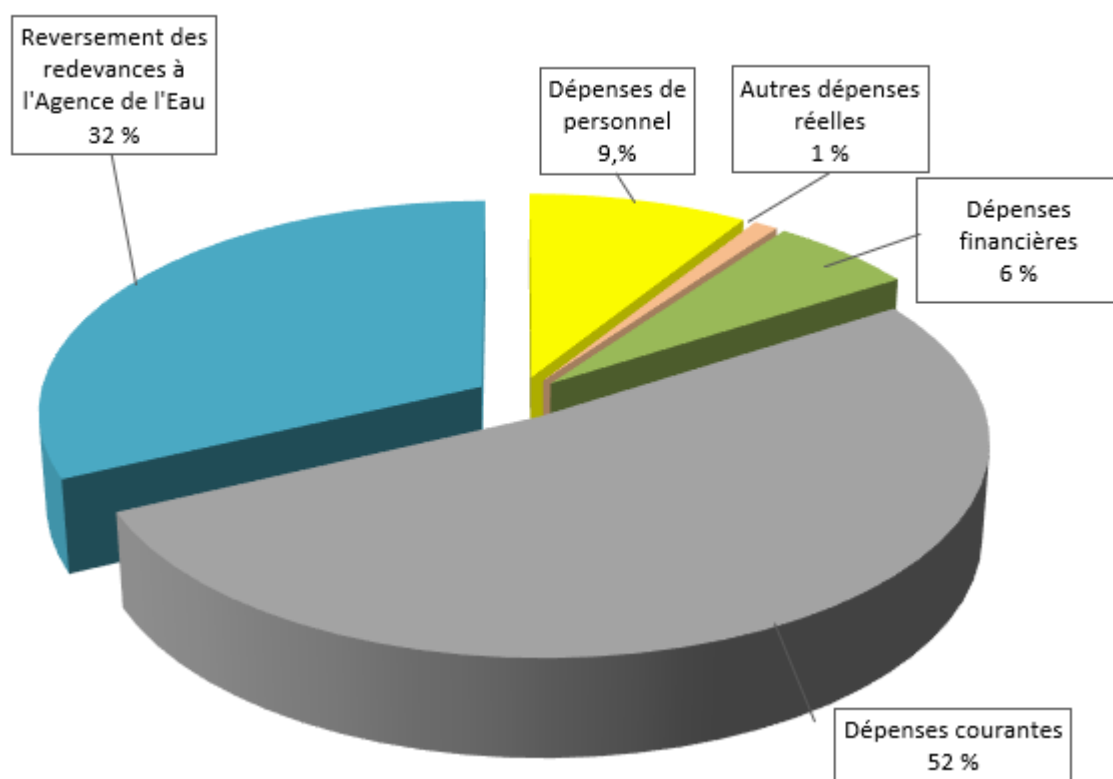
Cette baisse est principalement due à **une baisse des recettes de vente d'eau de 86 234 €** (essentiellement due à une baisse globale des volumes d'eau vendus en 2025 de 51 293 m3 représentant une baisse de 12%), à **une baisse des recettes de redevances encaissées de 44 221 € toujours liée au baisse de volume vendu**, à **une baisse significative des recettes liées aux travaux de branchements de 65 824 €**, à **une légère baisse des recettes de location de compteurs de 505 €** conjuguée à **une hausse des autres recettes réelles de 19 806 €** (liée principalement à un reversement en 2025 de 20 456 € du groupement transfrontalier suite à une surfacturation en 2024 au niveau de l'achat d'eau).

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles sont constituées par les dépenses courantes (entretien des réseaux, achat d'eau, électricité, branchements, ...), les dépenses de personnel (refacturées par le budget principal), le reversement des redevances notamment à l'Agence de l'Eau, les

dépenses financières (intérêts de la dette) et les autres dépenses réelles (de gestion courante, exceptionnelle et dotations aux provisions).

Voici la répartition de ces dépenses par nature pour l'exercice 2025 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève à 703 106,78 € pour l'exercice 2025. Le taux de réalisation de ces dépenses par rapport au montant budgétisé s'élève à 79 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses courantes	329 747,91 €	337 315,82 €	330 657,58 €	345 451,72 €	339 453,13 €	419 928,84 €	365 771,44 €
Dépenses de personnel	55 604,36 €	55 790,93 €	54 907,93 €	59 976,50 €	64 972,79 €	74 964,28 €	62 716,04 €
Reversement des redevances à l'Agence de l'eau	245 969,00 €	240 535,00 €	201 296,00 €	233 800,00 €	242 395,82 €	255 063,80 €	227 454,00 €
Dépenses financières	9 838,19 €	7 774,53 €	5 897,73 €	4 401,05 €	22 264,71 €	42 971,43 €	39 488,60 €
Autres dépenses réelles	11 252,11 €	8 345,09 €	9 066,04 €	4 556,32 €	3 668,64 €	9 658,79 €	7 676,70 €
Total dépenses réelles d'exploitation	652 411,57 €	649 761,37 €	601 825,28 €	648 185,59 €	672 755,09 €	802 587,14 €	703 106,78 €

On peut clairement constater une baisse entre 2024 et 2025 de ces dépenses réelles d'exploitation de 12,4 % (- 99 480,36 €).

Cette baisse s'explique principalement par **une baisse des dépenses financières de 3 483 €** (liée principalement à la baisse de l'encours de la dette), à **une baisse des dépenses de reversement de redevances de 27 610 €** (liée aux redevances encaissées en N-1), à **une baisse des dépenses de personnel de 12 248 €** (moins de personnel affecté au budget EAU en 2025), à **une baisse significative des dépenses courante de 54 157 €** (liée notamment à une baisse des dépenses de branchement de 54 458 €) et **une légère baisse des autres dépenses réelles de 1 982 €**.

III. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé de la section d'exploitation sur l'exercice 2025 s'élève à **350 451,44 €**.

L'autofinancement net dégagé sur l'exercice 2025 s'élève à **280 250,10 €**. Il est rappelé que cet autofinancement net constitue la somme disponible dégagée sur l'exercice 2025 pour financer les dépenses d'investissement.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de l'autofinancement sur les sept derniers exercices :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Autofinancement brut	299 434,62 €	299 098,46 €	324 300,14 €	292 149,67 €	280 086,93 €	427 949,90 €	350 451,44 €
Autofinancement net	245 752,53 €	243 352,71 €	283 253,27 €	249 606,39 €	261 418,60 €	371 030,21 €	280 250,10 €

On peut clairement constater que l'autofinancement brut 2025 est en baisse de 18,1 % (- 77 498,46 €) par rapport à celui de 2024.

Cette baisse s'explique par le fait que les recettes réelles d'exploitation (- 176 978,82 €) ont plus baissé que les dépenses réelles d'exploitation (- 99 480,36 €) entre 2024 et 2025.

L'autofinancement net 2025 est également en baisse de 24,5 % (- 90 780,11 €) par rapport à celui de 2024.

Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse de l'autofinancement brut (- 77 498,46 €) conjuguée à une hausse du remboursement en capital de la dette entre 2024 et 2025 (+ 13 281,65 €).

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2025 à 449 507,05 €.

La liste détaillée des dépenses d'investissement réalisées en 2025 se trouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement (travaux et achats) sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses d'équipement (travaux, achats et frais d'études)	304 497,65 €	175 287,98 €	312 941,41 €	198 858,89 €	1 922 831,97 €	473 985,30 €	379 305,71 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les sept dernières années s'élève à 538 244 €.

Le montant des dépenses d'équipement réalisé en 2025 est inférieur de près de 30% à cette moyenne.

Les dépenses réelles d'investissement 2025 ont été financées par l'autofinancement brut dégagé de l'exercice 2025 (350 451 €) et une mise en réserves de 124 000 €.

V. L'ENDETTEMENT

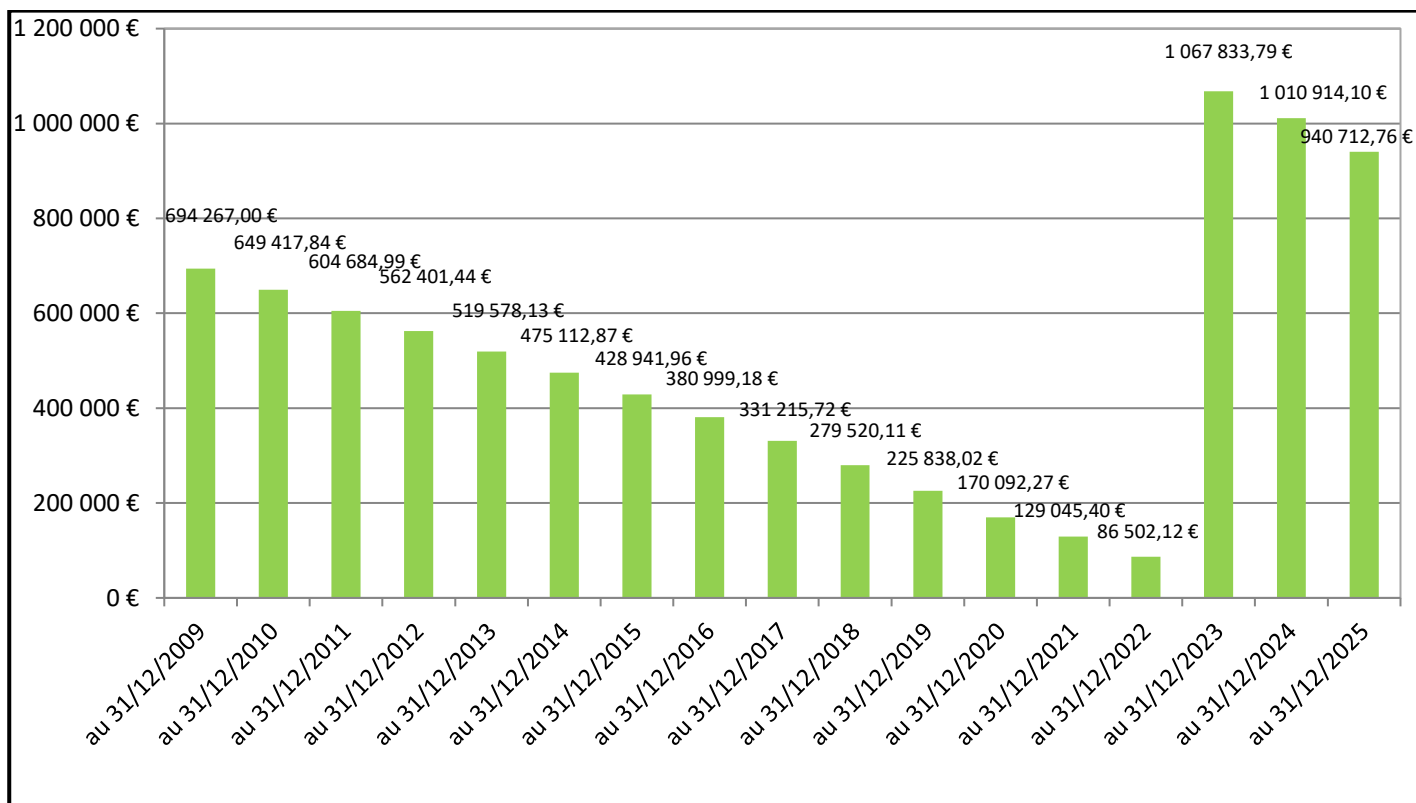
Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2025.

Sur ce budget EAU en 2025, la commune a remboursé 70 201,34 € de capital et a payé 40 000,99 € d'intérêts.

L'encours de la dette au 31/12/2025 s'élève à 940 712,76 €.

1. Evolution rétrospective de la dette

Voici l'évolution rétrospective de la dette du budget eau de 2009 à 2025 :



2. Capacité de désendettement

L'encours de la dette du budget EAU s'élève au 31/12/2025 à 940 712,76 €.

L'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice 2025 s'élève à 350 451,44 €.

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2025 au remboursement de l'encours de la dette au 31/12/2025, il faudrait 2,7 années pour rembourser l'intégralité de la dette.

Ce ratio primordial de désendettement demeure très bon.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

L'exercice 2025 se clôture avec un excédent global au 31/12/2025 de 75 089,78 €.

Il n'y a aucun encours de dette sur ce budget annexe.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

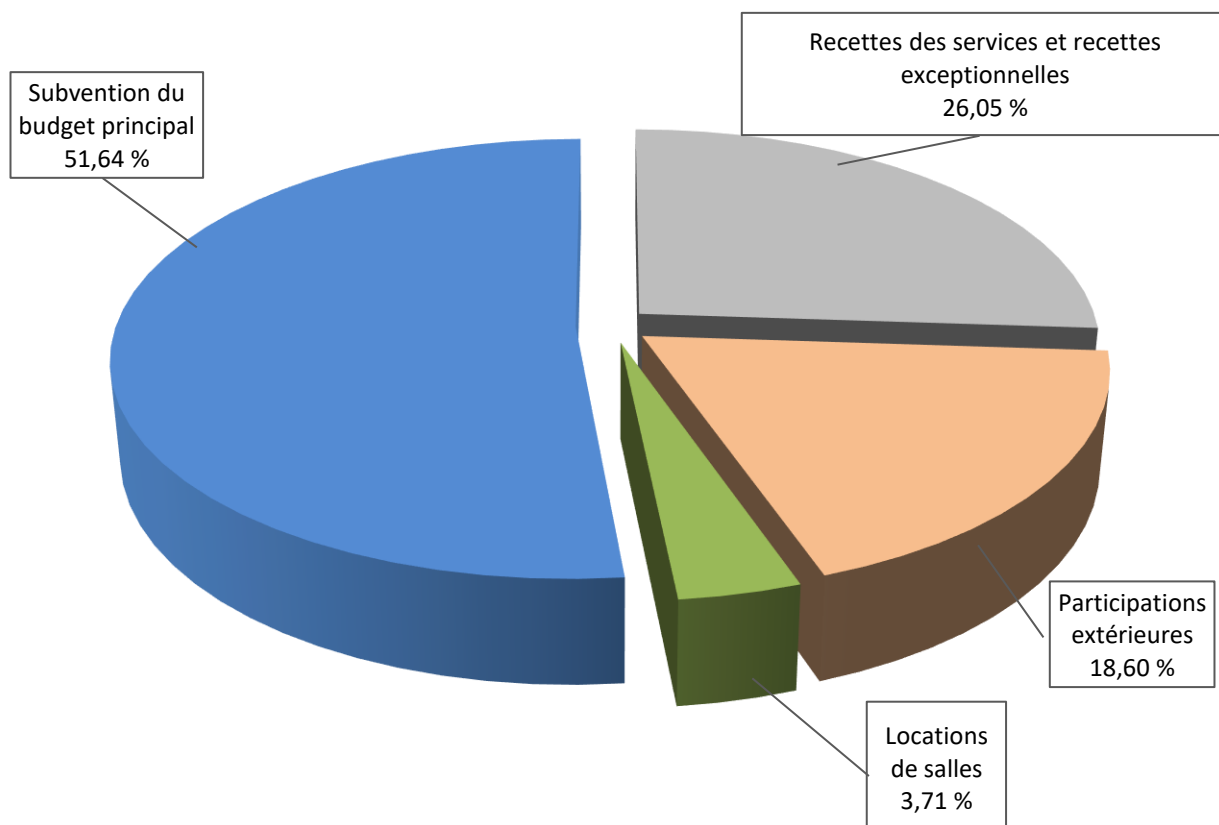
Le résultat de fonctionnement au 31/12/2025 s'élève à 75 089,78 € décomposé comme suit :

Résultat de l'exercice 2025	- 14 699,17 €
Excédent antérieur reporté	89 788,95 €

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles de fonctionnement sont essentiellement constituées par les recettes des services (notamment recettes liées aux entrées des spectacles), les participations extérieures, les locations de salle et la subvention de couverture du budget principal de la ville.

Voici la répartition de ces recettes réelles par nature pour l'exercice 2025 :



Le montant total de ces recettes réelles s'élève à 445 316,20 € pour l'exercice 2025. Le taux de réalisation de ces recettes par rapport au montant budgétisé s'élève à 103,5 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes des services et recettes exceptionnelles	73 492,57 €	23 436,03 €	47 548,76 €	58 486,23 €	83 485,96 €	112 042,63 €	115 993,43 €
Participations extérieures	110 312,46 €	107 112,49 €	103 615,45 €	104 616,11 €	88 600,00 €	91 000,00 €	82 786,29 €
Locations de salles + divers	17 968,76 €	2 235,41 €	9 570,83 €	15 172,50 €	19 271,84 €	13 268,87 €	16 536,48 €
Subvention du budget principal	270 000,00 €	280 000,00 €	180 000,00 €	280 000,00 €	300 000,00 €	270 000,00 €	230 000,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement	471 773,79 €	412 783,93 €	340 735,04 €	458 274,84 €	491 357,80 €	486 311,50 €	445 316,20 €

Ces recettes réelles 2025 sont en baisse de 8,43 % (- 40 995,30 €) par rapport à celles de 2024.

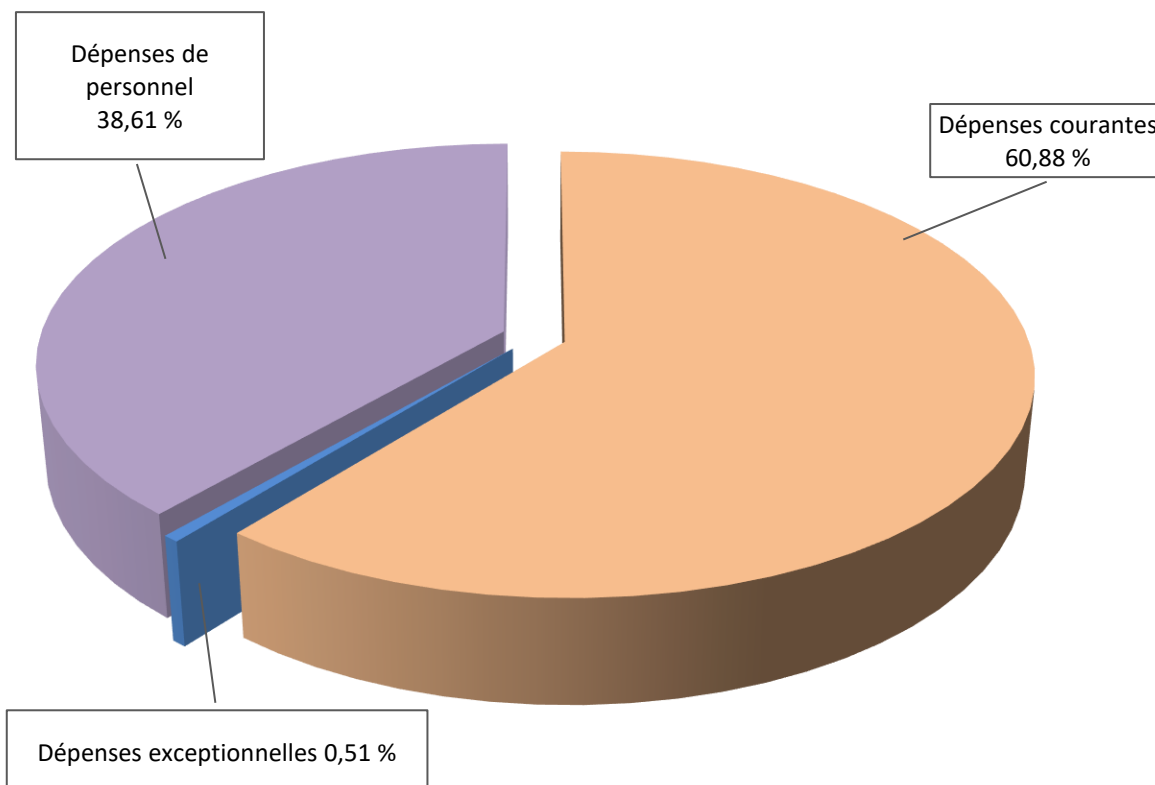
Cette baisse s'explique principalement par **une légère hausse des recettes de services et exceptionnelles de 3 951 €** (liée essentiellement à une augmentation des recettes de billetterie due à une hausse du nombre d'entrées des spectacles et du cinéma), **une légère hausse des recettes de locations de salles de 3 268 €** conjuguée à **une baisse de la**

participation communale (via le budget principal) de 40 000 € et une baisse des recettes de participations extérieures de 8 214 €.

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles de fonctionnement sont essentiellement constituées par les dépenses courantes (achat spectacles, électricité, chauffage, entretien, droits, ...) des dépenses de personnel (en grande partie refacturées par le budget principal) et des autres dépenses de gestion courante.

Voici la répartition de ces dépenses réelles par nature pour l'exercice 2025 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève à 460 015,37 € pour l'exercice 2025. Le taux de réalisation de ces dépenses par rapport au montant budgétisé s'élève à 88 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses courantes	250 318,25 €	194 824,66 €	187 040,52 €	261 930,86 €	274 329,03 €	274 815,80 €	280 048,31 €
Dépenses de personnel	223 924,50 €	207 063,69 €	145 330,77 €	193 904,94 €	178 720,96 €	187 160,10 €	177 634,52 €
Autres dépenses	0,00 €	0,00 €	2 574,22 €	116,52 €	6,74 €	1,17 €	2 332,54 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	474 242,75 €	401 888,35 €	334 945,51 €	455 952,32 €	453 056,73 €	461 977,07 €	460 015,37 €

On peut constater globalement une très légère baisse des dépenses réelles de fonctionnement de près de 0,42 % (- 1 961,70 €) entre 2024 et 2025.

Cette très légère baisse s'explique principalement **par une baisse des dépenses de personnel de 9 525 €** (moins de recours au personnel communal) **conjuguée à une hausse des dépenses courantes de 5 232 €** liée notamment à une baisse des dépenses d'énergie de 5 986 €, à une baisse des dépenses d'entretien du bâtiment de 5 053 € (moins de réparations notamment de conformités électriques), à une baisse des achats de fournitures de 5 265 € conjuguée à une augmentation des dépenses liées aux prestations de services de 9 295 € (davantage de recours à des prestations techniques extérieures), à une augmentation des autres frais divers de 6 107 € (notamment des droits des spectacles et frais d'hébergement), à une augmentation des frais de transport de 7 809 € (augmentation du coût des transports) et à **une légère hausse des autres dépenses de 2 331 €** (notamment au niveau des abonnements informatiques et des provisions).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement au 31/12/2025 s'élève à 0 €.

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2025 à 111 181,48 €. La liste détaillée de ces dépenses se trouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement (travaux et achats) sur les sept dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses d'équipement (travaux, achats)	33 906,87 €	31 382,89 €	13 096,97 €	25 554,13 €	11 860,05 €	35 115,99 €	111 181,48 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur ces sept exercices s'élève à 37 443 €.

Les dépenses d'équipement 2025 sont près de trois fois supérieures à la moyenne des dépenses réalisées sur les sept derniers exercices.

La liste détaillée des dépenses figure dans la synthèse du compte administratif 2025.

Les dépenses d'équipement 2025 ont été intégralement financées par la subvention d'équipement versée par le budget principal de la ville (111 181,48 €).

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Le résultat global de clôture au 31/12/2025 s'élève à 10 946,72 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2025 sont les suivantes :

- Solde maîtrise d'oeuvre	3 020,82 €
- Intérêts du prêt-relais	6 030,00 €
- Dépenses arrondis de TVA	0,16 €
- Mise à disposition de personnel	2 167,27 €
TOTAL	11 218,25 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2025 exclusivement par l'excédent global reporté de 22 164,97 €.

Toutes les autres écritures passées en 2025 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

L'encours de la dette au 31/12/2025 s'élève à 180 000 € sur ce budget annexe. Cet encours est identique à celui de fin 2024.

Il est rappelé que cet emprunt-relais sera remboursé dès la vente du dernier terrain.

BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS

Le résultat global de clôture au 31/12/2025 s'élève à 1 924,15 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2025 sont les suivantes :

- remboursement prêt-relais existant	465 000,00 €
- Intérêts du prêt-relais existant	12 880,52 €
- Dépenses analyse de terres	1 048,00 €
- Frais de dossier mise en place nouveau prêt-relais	550,00 €
- Dépenses arrondis de TVA	0,03 €
- Mise à disposition de personnel	<u>8 593,43 €</u>
TOTAL	488 071,98 €

La seule autre dépense réelle constatée en 2025 est le déficit global antérieur reporté de 30 003,87 €.

Ces dépenses réelles ont été financées en 2025 exclusivement par la mise en place d'un nouveau prêt-relais de 520 000 €.

Toutes les autres écritures passées en 2024 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

L'encours de la dette de ce budget annexe au 31/12/2025 s'élève à 520 000 €. Cet encours est en augmentation de 55 000 € par rapport à celui de fin 2024.

L'emprunt-relais restant sera remboursé au fur et à mesure de la vente des terrains.

Il est rappelé qu'une promesse de vente a été signée avec la société TAND'AIME pour la vente de 103,10 ares pour un montant de 483 750 € HT.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

Le résultat global de clôture au 31/12/2025 s'élève à 35 123,01 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2025 sont les suivantes :

- Remboursement d'un prêt-relais	230 000,00 €
----------------------------------	--------------

- Intérêts des prêts-relais	41 429,76 €
- Intérêts courus non échus	1 101,26 €
- Frais de dossier du nouveau prêt-relais	350,00 €
- Honoraires/diagnostics faune-flore	34 195,00 €
- Honoraires/expertise environnementale	1 200,00 €
- Dépenses arrondis TVA	0,96 €
- Mise à disposition de personnel	<u>2 413,11 €</u>
TOTAL	310 690,09 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2025 par l'excédent reporté global antérieur de 15 813,10 € et la mise en place d'un nouveau prêt-relais de 330 000 €.

Toutes les autres écritures passées en 2025 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

Compte tenu du remboursement d'un prêt-relais (arrivé à échéance) de 230 000 € ainsi que de la mise en place d'un nouveau prêt-relais de 330 000 €, l'encours de la dette au 31/12/2025 s'élève à 1 110 000 € sur ce budget annexe. Cet encours est en hausse de 100 000 € par rapport à celui de fin 2024.